

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
		1.7.1983	1.7.1983
1. Dénomination de la fonction			Code fonction
Garde EPM			6.24.011
2. But de la fonction			
<p>Faire respecter l'ordre et la tranquillité à l'intérieur de l'hôpital cantonal universitaire, aux abords de l'établissement et dans les parcs privés. Effectuer des rondes de contrôle afin de détecter tout fait anormal. Intervenir afin de permettre une exploitation normale de l'établissement.</p>			
3. Description de la fonction			
<p>La fonction implique notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution de rondes de contrôle afin de détecter tout fait anormal (rôdeurs, malades, incidents techniques, incendie, inondations, etc.); - l'intervention urgente sur appel des services, notamment lorsque des malades sont agités, drogués ou malades mentaux, ou lors de vol; - la recherche des malades qui ont disparu, la surveillance de personnes ayant un comportement anormal; - la collaboration avec le corps médical ou paramédical lors d'audition avec des malades étant ou pouvant être agités ou violents; - l'intervention en cas de vol. En cas de flagrant délit, retenir le délinquant et le remettre à la police; - la collaboration avec la police officielle pour la protection de personnes hospitalisées se sentant ou étant menacées; - la surveillance des parkings et des abords de l'HCU et dresser les constats d'infractions aux contrevenants; - l'aide aux personnes désorientées ou prises de malaise, en les acheminant sur les services administratifs ou médicaux; - l'enregistrement et la restitution des objets trouvés, la recherche des propriétaires et la tenu à jour du fichier des objets trouvés et perdus, la transmission après temps légal des objets au service cantonal des objets trouvés; - le transfert de la recette des restaurants à la caisse principale; - l'intervention rapide en cas d'incendie, d'inondations ou tous autres éléments naturels, l'appel d'urgence des services concernés; - l'orientation des pompiers, de la police ou autres services officiels en cas d'intervention; - la prise de décision rapide et précise face à toutes les situations ne supportant aucun délai; - l'établissement de rapports, de constats à l'intention de la direction, des assurances et tenue d'un livre de garde; - l'exécution de tâches de contrôles et d'interventions diverses en fonction de situations déterminées par l'élément présent. 			
4. Exigences de la fonction			
<p>Avoir une formation professionnelle niveau CFC 3 ans, une formation spécifique, des aptitudes physiques particulières et un test psychotechnique.</p>			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	E	C	E	C	D	Cl. max. 08
Points	18	7	26	11	20	Total 82